

Présentations sémantiques et réalisations de dictionnaires kabyles

Semantic presentations and realizations of Kabyle dictionaries

Brahim Hamek*,
Université A. Mira de Bejaia (Algérie),
hamekbrahim@gmail.com

Date de soumission : 17.12.2021

Date d'acceptation : 30.03.2022

Date de publication : 31.03.2022

Ex
PROFESSO

Volume 07 / Numéro 01 / Année 2022

* - Auteur correspondant.

Résumé

En terminologie, le terme est monosémique et ne présente pas de problèmes de description et de présentation morphosémantiques en terminographie. Or en lexicographie, le mot est généralement polysémique d'où l'embarras du choix pour sa présentation. Les unes se basent sur le dégroupement du sens à des fins de clarté plus opératoires. Les autres sur le regroupement des différents sens en se basant sur un sémantisme de base qui va se développer au fur et à mesure de l'article sous l'effet des différents contextes de sa création et de son utilisation (sens réel, par analogie, par métaphore...). L'objectif de cette étude est l'exploitation des présentations sémantiques des dictionnaires français dans la réalisation des dictionnaires kabyles.

Mots-clés : Homonymie ; Monosémie ; Polysémie ; Dégroupement/ Regroupement ; Dictionnaires kabyles.

Abstract

In terminology, the term is monosemic and does not present problems of morphosemantic description and presentation in terminography. However, in lexicography, the word is generally polysemous, hence the embarrassment of choice for its presentation. Some are based on the ungrouping of meaning for the purposes of clarity and operation. The others on the regrouping of the different senses based on a basic semantism which will develop as the article progresses under the effect of the different contexts of its creation and its use (real meaning, by analogy, by metaphor ...). The objective of this study is to exploit the semantic presentations of French dictionaries in the creation of Kabyle dictionaries.

Keywords : homonymy ; monosemic ; polysemy ; ungrouping/ regrouping ; Kabyle dictionaries.

Url de la revue :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PrésentationRevue/484>

INTRODUCTION

En terminologie, le terme est monosémique. Il se présente sous une seule entrée et, dans la plupart des cas, ne présente pas de problèmes de description et de présentation morphosémantiques en terminographie. C'est le cas aussi des mots monosémiques en lexicographie. Or, le mot, élément appartenant à la langue courante, est généralement polysémique d'où l'embarras du choix pour sa présentation.

Le phénomène de polysémie est très complexe et se retrouve dans toutes les langues du monde. Il est dû surtout à l'apparition des différents sens périphériques autour d'un sens principal. Pour rendre compte de sa diversité, plusieurs méthodes sont utilisées pour décrire un mot polysémique dans un dictionnaire.

Le dictionnaire est l'un des principaux outils pour la sauvegarde de la langue et de la culture d'une nation, de ce fait, dans les langues à tradition écrite telle l'arabe, la réalisation des dictionnaires remonte à des époques lointaines, ainsi le premier dictionnaire arabe remonte au livre « El-Ain » d'El-Khalil Ben Ahmed El-Farahidi, l'an 718 à 786, où les problèmes relatifs à sa réalisation ont été élucidés¹.

Ce qui est loin d'être le cas des dictionnaires amazighs où les différents traitements ne sont pas tout à fait mis au point, à l'exemple du traitement homonymique ou polysémique des différents mots amazighs, ce qui amène d'ailleurs Lacey Mohand Oulhadj² à se demander comment faire les différents traitements : « Du point de vue méthodologique, si la racine ne couvre qu'un seul sens lexical, se posera alors la question de polysémie. Nous avons vu [...] des racines rassemblant plusieurs sens de formes non apparentées, à l'image, d'ailleurs, des mots disposant de différentes significations. Qu'en est-il de cette situation ? Est-ce un cas de racine polysémique ou homonymique et homophonique ? La notion de racine soulève également la question de sens généré par la métaphore, métonymie ou les locutions figées. Sous quelles racines classer ces formes de sens ? ».

Ainsi, dans cet article, il sera question d'abord de cerner la notion de polysémie suivie des différents sens polysémiques et des différentes représentations qu'elles en résultent dans les différents dictionnaires de langue afin de les exploiter dans la création de dictionnaires amazighs. Pour ce faire, vu le manque de dictionnaires monolingues amazighs, je me suis basé globalement sur les dictionnaires de la langue française, à l'instar du Dictionnaire Robert Junior électronique (2002), du Grand Robert électronique (2005), du Robert méthodique (1983), du Petit Larousse illustré (1997), du Petit Larousse électronique (2009) et du Hachette le dictionnaire du français encyclopédique (1993), et du Dictionnaire Kabyle-français, Parler des At Mangellat (1982).

I. HOMONYMIE, MONOSÉMIE ET POLYSÉMIE

La polysémie est le noyau d'un système d'opposition double, il y a opposition d'une part entre la polysémie et la monosémie et d'autre part entre la polysémie et l'homonymie.

On appelle polysémie la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens, cependant un morphème ou un mot est monosémique lorsqu'il a qu'un seul sens³. La plupart des mots de la langue courante sont polysémiques, alors que les termes

appartenant aux terminologies scientifiques n'ont qu'un seul sens dans un domaine déterminé.

On appelle homonyme un mot qu'on prononce ou/et qu'on écrit comme un autre, mais qui n'a pas le même sens que ce dernier⁴. Un homonyme peut être soit un homophone ou un homographe ou les deux à la fois : *azal* (valeur, prix), *azal* (quantité approximative), *azal* (*azal* : période de plein soleil, généralement entre : 8h30-15h30 ; *err-d azal* : ramener le bétail à la maison avant la période chaude de la journée). En tamazight, les homonymes suivants : *iri* (cou) et *iri* (bord), *ixef* (tête) et *ixef* (âme), *asemmi* (action de donner un nom) et *asemmi* (évocation du Dieu) sont à la fois homophones et homographes ; *as* (pronom affixe indirect de la 3ème personne) et *ass* (jour) sont des homophones.

Toutefois, souvent le terme homonyme est réservé aux mots qui se prononcent de la même façon, mais qui n'ont pas le même sens et ne s'écrivent pas de la même façon⁵. Ex : mer et mère, ce type d'homonymes sont générés au niveau des langues ayant surtout une transcription alphabétique et ils ont été créés d'une façon consciente pour différencier à l'écrit les différents homonymes, néanmoins, ils peuvent aussi être le fruit d'une évolution phonétique. Tamazight, langue dont la transcription est à tendance phonologique n'admet pas ce genre d'homonyme, mais des homonymes contextuels. C'est le cas du verbe *rwel* (fuir) et *rgel* (boucher) qui donnent tous les deux la forme *reggel* [*reggel*/ *regg°el*] à l'aoriste intensif.

On dit qu'un mot est homophone⁶ par rapport à un autre lorsqu'il présente la même prononciation, mais un sens différent ; ex. : seau, saut, sot, sceau. Ainsi, deux homophones⁷ peuvent avoir deux graphies différentes. On dit de deux formes qu'elles sont homographes quand elles ont la même graphie, mais des sens différents, ainsi deux homographes peuvent avoir des prononciations différentes, ex : le faux et la faux, fils (pluriel de fil) et fils (masculin de fille). En tamazight : *d* (conjonction de coordination « et ») et *d* (prédicat « c'est/ ce sont ») ; *aqrab* (action de se rapprocher) et *aqrab* (cartable). L'emploi des caractères emphatiques tels « *š* » et « *ř* » réduit le nombre d'homophones dans tamazight : *ssif* (sabre)/*ššif* (été), *sserr* (bonté)/*ššerr* (gelure), *rwiy* (j'ai remué) /*řwiy* (je suis rassasié).

Les homonymes à la fois homophone et homographe sont peu fréquents dans certaines langues, tel en français, leur existence s'explique notamment par des phénomènes de polysémie (bureau, par exemple au sens de « table de travail » et « d'ensemble de personnes » travaillant dans un secteur déterminé).

Dans ces langues, un intérêt a été accordé à la distinction des homophones à l'écrit ; par exemple entre « dessein » et « dessin », entre « compte » et « conte » et entre « vers », « verre », « vert » et « ver ». Cette prise en considération a réduit considérablement le nombre d'homographes et a permis de réduire la confusion entre les sens des différents mots à l'écrit.

Ce phénomène très utilisé dans la langue française n'est pas du tout exploité au niveau de tamazight qu'on pourrait par exemple utiliser pour différencier entre *azzal* (état d'annexion : *wazzal*) (valeur, quantité approximative) et *azal* (état d'annexion : *uzal*) (référence à la période chaude de la journée) ; cependant, il n'est pas toujours exploitable, tel dans le cas de *adal* (mousse), *adal* (couleur verte), la tension du « *d* » qui donnera « *addal* » entrainera un autre problème d'homonymie avec *addal* (sport). Au contraire, la prise en charge de la forme originelle par rapport à une forme

incidente est une solution adéquate pour éviter les homonymes et les situations de confusions : *Atan deg (>g) uxxam* (Il est à la maison), *Yusa-d seg (>g) uxxam* (Il est venu de la maison) ; *Yenna-yas i baba-s* (Il a dit à son père), *D baba-s ay (>i) yerwi* (C'est son père qu'il a pris) ; *argaz d = ak d (>akk d / aked / akked) tmeṭṭut* (l'homme et la femme), *Usan-d akk (>ak) d tmeṭṭut-a* (Ils sont venus tous avec cette femme), *argaz-a d tameṭṭut* (Cet homme est une femmelette).

L'homonymie rend compte à la fois de plusieurs signes qui ont des signifiants identiques et des signifiés sans dénominateur commun. La polysémie ne rend compte que d'un seul signe à la fois, lequel a pour caractéristique de posséder des signifiés ayant un dénominateur commun. On ne peut donc pas parler d'identité des signifiants dans le cas de la polysémie, puisqu'un signifiant unique est censé jouer le rôle de support unique à plusieurs signifiés.

Principalement, il y a plus d'homonymes dans les mots monolitères et bilitères et inversement dans les mots trilitères, quadrilitères, etc. Ainsi le nombre d'homonymes est inversement proportionnel à la longueur d'un mot ; plus un mot est long plus on a moins de chance de retrouver des homonymes. C'est le cas par exemple de l'allemand qui a des mots longs formés par l'association de deux à trois lexèmes, d'où la rareté dans cette langue du phénomène d'homonymie. Alors que le français et principalement l'anglais renferment un nombre considérable de mots monolitères et bilitères, cela accentue l'apparition du phénomène d'homonymie et l'existence de plusieurs homonymes. Dans le cadre de tamazight, la réduction des trilitères en bilitères, dans certains parlers, a tendance à augmenter le nombre d'homonymes, tels : *aru* (écrire) et *aru < arew* (enfanter), *ssu* (étaler) et *ssu < sew* (boire).

II. PRÉSENTATIONS SÉMANTIQUES DU MOT DANS UN DICTIONNAIRE

En terminologie, le terme est essentiellement un signe linguistique qui se distingue des autres signes par le fait qu'on ne cherche pas à définir ce que signifie telle forme linguistique, car toute notion a été déjà définie, mais à chercher à la dénommer. Un terme peut être issu soit d'une spécialisation d'un mot de la langue commune, soit de la création néologique par la dérivation, la composition, l'adaptation sémantique et l'emprunt, soit par recours aux formes périphrastiques ou syntagmatiques.

Le signifié d'un terme se trouve défini par rapport aux autres signifiés à l'intérieur d'un même domaine d'où la nécessité absolue qu'une notion donnée doit avoir une dénomination et une seule. Il doit y avoir un rapport de type réflexif d'univocité entre dénomination (signifiant) et notion (signifié) afin d'éviter les problèmes de polysémie qui nuisent à la clarté du message scientifique. Ainsi, il y a nécessité absolue que le terme soit monosémique à l'intérieur d'un même domaine.

L'homonymie n'y constitue pas un risque d'ambiguïté, car chaque terme appartient à un ensemble sémantique donné de sorte que sur le plan du discours un terme constitue un couple dénomination-notion clairement identifié par le contexte et que, sur le plan de la logique, il trouve sa place dans une structure hiérarchique notionnelle à l'intérieur d'un domaine⁸. Ainsi, la forme linguistique « absolu », dans Hachette le dictionnaire du français⁹, qui se retrouve dans quatre termes homonymiques suivants, ne constitue pas une source d'ambiguïté puisque son sens est unique à l'intérieur de chaque domaine :

- dans le domaine de la chimie, exempt de tout mélange. Par exemple : alcool absolu ;

- dans le domaine de la grammaire, emploi absolu d'un verbe transitif : verbe transitif employé absolument sans complément d'objet. Par exemple : aimer dans « le temps d'aimer » ;

- dans le domaine des mathématiques, valeur absolue d'un nombre réel : sa valeur indépendamment de son signe algébrique. Ex. : « a » est la valeur absolue de « +a » ou « -a » ;

- dans le domaine de la physique, zéro absolu : origine de l'échelle thermodynamique des températures exprimées en kelvins, soit 0° K (qui correspond à -273,15°C).

Cependant en lexicologie, dont le domaine d'étude est la langue courante, à chaque forme linguistique on cherche à établir le sens ou les sens qu'elle véhicule selon ces différentes utilisations où aux sens concrets peuvent se rajouter des sens abstraits. Subséquemment, le mot peut être monosémique ou polysémique.

Dans Le Grand Robert de la langue française¹⁰, le mot « absolu » peut avoir six sens selon les différentes situations, donc polysémique dans le cas de la langue courante :

- omnipotent, en parlant de la puissance divine ou humaine, de l'autorité, du gouvernement (autorité absolue : pouvoir absolu, sans contrôle ni limitation) ;

- qui ne souffre pas d'opposition, de contradiction, ne fait aucune concession en parlant de personnes (c'est un homme absolu, insensible aux nuances) ;

- qui ne comporte aucune restriction ni réserve (une confiance absolue) ;

- pur, sans mélange en parlant de quelque chose de concret (c'est la nuit absolue) ;

- dans un contexte abstrait où est impliquée l'idée de valeur : parfait, aussi parfait qu'on peut l'imaginer (la vérité absolue, l'être absolu (Dieu)) ;

- par opposition à relatif : qui est tel en lui-même, considéré en lui-même et non par rapport à autre chose (l'arme absolue, contre laquelle aucune défense n'est possible).

En tamazight, le néologisme *amagdaz* (absolu), qui peut être employé dans différents domaines (chimie, grammaire, mathématiques et physique), a été créé à partir de *amagdah/amagdaz* et admet deux sens dans la langue courante, capable de tout faire et Dieu, en touareg.

En terminographie, le terme se présente sous une seule entrée et ne présente pas, dans la plupart des cas, de problèmes de description dans un dictionnaire. Cependant en lexicographie, le mot, élément appartenant à la langue courante, est généralement polysémique ; de plus, plusieurs mots peuvent être homonymiques, d'où l'embaras du choix sur sa présentation. « Par macrostructure, on désigne l'organisation générale d'un répertoire et par nomenclature, la liste des entrées qu'il contient, c'est-à-dire l'ensemble des formes (mots, locutions, éléments) répertoriées et faisant l'objet d'un développement lexicographique. »¹¹

Une entrée peut faire l'objet de traitement généralement d'un seul mot, cependant un certain nombre de mots appartenant à une même famille peuvent faire l'objet d'un traitement sous une seule vedette.

Les mots apparentés peuvent être regroupés sous une entrée constituée par un élément de formation. Ainsi, les mots « appétence, appétit, appétissant » sont traités sous la vedette « APPET- », tel dans le Robert méthodique, alors que dans le Petit Larousse et dans Hachette le dictionnaire de la langue française, chaque mot est traité en entrée. Néanmoins, la nomenclature correspond à l'ensemble des mots qu'ils soient en vedette ou à l'intérieur de l'article.

Selon l'objectif des lexicographes et en fonction de leur public, du type d'ouvrage et de l'éditeur, découle quelles sont les unités lexicales à prendre en charge et la procédure à suivre au niveau des entrées, des regroupements dérivationnels (suffixaux, préfixaux), des entrées cachées et des traitements encyclopédiques.

Cela impose à faire des choix en ce qui concerne le traitement des familles de mots. On parle d'ouvrages à « macrostructure simple » lorsque les mots d'une même famille dérivationnelle ne font pas l'objet d'un regroupement sous une même entrée, d'ouvrages à « macrostructure double » lorsque les mots d'une même famille dérivationnelle font l'objet d'un regroupement sous une même entrée. Dans le cadre de la macrostructure double, certains mots doivent figurer en adresse et faire l'objet d'un renvoi (*arrac* : pluriel de *aqcic*, *tisita/ tistan* : pluriel de *tafunast*)¹².

Les unités de discours lorsqu'ils ne présentent pas un sémantisme identique selon leurs catégories grammaticales (genre, nombre) : il y a nécessité d'indiquer les différentes catégories et la prise en compte des différents sens (*amellal* (blanc)/ *tamellalt* (œuf), *azemmur* (olive)/ *tazemmurt* (olivier), *amzur* (cheveux longs) / *tamzur* (mèche)) : Comme dans le cas de « VASE » ou les différents sens sont pris en compte selon le genre et le nombre dans Larousse 2009¹³ (Exemple : vase (nom féminin) : Boue qui se dépose au fond des eaux. Vase (nom masculin) : Récipient de matière, de grandeur et de forme variables... Vase (nom masculin pluriel) : Vases communicants ...).

Les cas de conversion sont traités sous une même entrée lorsqu'un mot a plusieurs catégories grammaticales sans que le sens en soit principalement différent : une seule entrée est consacrée à « cher » adjectif et adverbe dans Larousse 2009¹⁴ (Cher, chère ► adjectif : Qui est l'objet d'une vive affection ... ► adverbe : À haut prix ...).

Dans le cas où le sens est différent, ils sont traités sous deux entrées : deux entrées sont consacrées à « chercheur » dans Larousse 2009¹⁵ (1ère entrée : chercheur, chercheuse (nom) : Personne qui cherche quelque chose ... adjectif : Qui effectue une recherche. 2ème entrée : chercheur (nom masculin) : « astronomie » Petite lunette à courte focale et à grand champ, montée sur un télescope afin de le diriger plus aisément sur un astre ou sur la région du ciel qu'on veut observer.).

Les entrées sont présentées sous forme de lemmes qui constituent la partie la plus importante de la nomenclature, cependant la nomenclature comprend aussi les unités lexicales qui sont présentes à l'intérieur du corps de l'article, les phraséologismes et particulièrement les dérivés.

Par exemple les expressions verbales *yerka wul-is* (litt. son cœur est pourri, méchant), *yeqqur wul-is* (litt. son cœur est dur, il ne veut pas céder), *irdeb-d wul-is* (litt.

son cœur est devenu tendre, il a accepté), *yesæa ul* (litt. il a un cœur, il est tendre), *wessie wul-is* (litt. son cœur est large, il ne s'énerve pas facilement), *yemmut wul-is* (litt. son cœur est mort, il n'aime plus), *yerya wul-is* (litt., son cœur est brûlé, il aime aveuglement), *yečča-t wul-is* (litt. son cœur l'a mangé, il n'est pas bien)... peuvent être placées sous l'entrée *ul* (cœur).

Ainsi, dans cet article, tiré du Larousse 2009¹⁶, est traité l'unité lemmatisée « bout », mais aussi les locutions nominales, verbales, adverbiales qui sont traitées sous l'unité la plus proche sémantiquement et avec parfois des renvois à partir des autres unités qui composent cette locution (dans l'article « champ », cette locution « À tout bout de champ » reçoit un renvoi vers « bout » : À tout bout de champ □bout). Il y a traitement de l'unité « bout » (nom masculin) : Extrémité, partie extrême d'une chose, particulièrement d'un objet long, mais aussi les différentes locutions : Bout à bout : l'un à la suite de l'autre ; À tout bout de champ : très fréquemment ; à tout propos ...scientifique obéit à des règles et à des codes particuliers.

II.1. Homonymes ou polysèmes

La polysémie résulte du phénomène de transfert métonymique ou métaphorique donnant lieu à des acceptions de sens. Dans le dictionnaire, ces sens sont répertoriés sous forme de sens propre et de sens figuré, tel le verbe « ečč » ayant un sens propre « manger » et des sens figurés « *Yečča aqerruy-is* (Il s'est débarrassé de lui (par meurtre) », « *Yečča-t wul-is* (Il a envie de réagir) », « *Yečča-t unyir-is* (Il n'a pas de chance) », « *Yečča iles-is* (Il ne veut pas parler) », « *Yečča-t yiles-is* (Il parle trop) », « *Tečča-t dderya* (Il a une famille nombreuse) » ...

La réalisation d'un dictionnaire est conditionnée par les stratégies de description de sens, faut-il se baser sur l'approche fonctionnelle et synchronique ou l'approche descriptive culturelle dans la description des différents sens des unités lexicales. L'établissement de la nomenclature dépend principalement des différents sens d'une ou des unités lexicales.

Il est à noter que la syntaxe entre directement dans la construction du sens. Par exemple, le sens se différencie selon que le verbe soit transitif, intransitif ou mixte. Donc, il y a nécessité de les distinguer, car il y a différence de sens entre eux. Traiter ensemble ces types de verbes dépend aussi bien des choix théoriques que commerciaux.

Dans « *Twet lehwa* (Il pleut) », « *Twet ultma-s* (Elle a frappé sa sœur) », « *Iwet iżuran* (Il a germé) » et « *Iwet tamakuzt* (Il a enfoncé un pieu) », faut-il les traiter comme des homonymes ou des polysèmes ?

Le traitement homonymique se justifie seulement lorsque les sens des unités n'ont rien en commun, ce qui n'est pas le cas avec les exemples ci-dessus avec le verbe « ečč », donc nécessite un traitement polysémique. Cependant, il n'y a aucune raison de traiter ensemble les trois usages, cités ci-dessus, de « *azal* ».

En synchronie, les critères linguistiques sont des facteurs principaux pour distinguer ou ordonner les sens. Par exemple, la dérivation permet de mettre en évidence les différents sens appartenant à un même vocable, tel « *mqellæ* (*m-* : morphème du réciproque + *qlæ* (arracher)) » qui se différencie de « *mqellæ* (se battre) » ; entre le prédicat « *d* » et la conjonction de coordination « *d* » ; entre « *i*

(préposition) », « *i* (support de détermination) », « *i* (pronom relatif) » et « *i* (pronom personnel affixe direct, indirect ou de préposition) ».

Les critères d'étymologie, de désambiguïsation, du genre et de la distinction orthographique sont utilisés par les lexicographes pour rendre compte de la distinction polysémique et homonymique sans qu'ils puissent donner une satisfaction totale.

Dans certains cas, les faits historiques légitiment des relations entre deux sens, alors qu'en synchronie rien ne le prouve ou ne le laisse entendre ; c'est le cas par exemple de « *ɣli* (tomber) » et « *tiseɣlit* (barrière) », même si de point de vue de la diachronie « *tiseɣlit* (faire tomber une clôture pour faire un passage) » est issu du verbe « *seyli* (faire tomber) » / « *ɣli* (tomber) », en synchronie rien ne lie de point de vue de son fonctionnement « *tiseɣlit* » à « *ɣli* » de prime à bord. Ainsi selon l'importance apportée à l'analyse synchronique ou diachronique et la clarté de la relation sémantique entre les différents sens, découlera l'attitude à adopter selon les lexicographes, celle de regrouper ou de dégroupier les sens concernés.

Certains homonymes ont une même origine étymologique, cependant en synchronie ils peuvent constituer des signes distincts (*asečči* (les brindilles ramassées par les oiseaux pour construire leur nid), *asečči* (poison) et *asečči* (action de faire nourrir, manger)). Ces mots ont un dénominateur sémantique commun issu du verbe « *sečč* (faire manger, empoisonner) », mais peu précis en synchronie qu'on peut se poser la question de sa fiabilité. D'où la conséquence sur les auteurs de dictionnaires quant à la décision à prendre soit à les traiter comme des homonymes et constituent des signes à traiter différemment ou au contraire il s'agit d'un polysème à traiter dans un seul article.

C'est le cas aussi de « *afud* (bout de branche mal coupé, moignon de branche coupée ; aspérité qui reste sur un bâton, un manche) », pluriel « *ifaden* » et « *afud* (membre inférieur, jambe, vigueur, santé, force physique ou morale) », pluriel « *ifadden* » ; « *Yekkarw ufud-irw* (Je n'ai plus de force) » ; « *bu ifadden* (un costaud) » ; « *adrar ufud/ iyew ufud* (le tibia) » ; « *ifadden n tmurt* (orobanche) » ...

En conséquence, il y a une difficulté à tracer une ligne de démarcation nette entre polysémie et homonymie, ainsi dans un dictionnaire, certains signes sont comptabilisables s'ils sont traités comme des homonymes, mais non comptabilisables s'ils sont traités comme polysèmes. Il est plus judicieux de faire un traitement homonymique lorsque l'identité des signifiants ne correspond pas en synchronie à aucun recouvrement des signifiés.

Il est nécessaire de noter les relations entre les sens dans les dictionnaires par des indicateurs métalinguistiques comme par restriction (ou spécialement), par extension, par analogie, au figuré, et de rendre ainsi les différents sens d'une façon organisée. Plus un mot est polysémique plus son organisation sera ardue à réaliser.

L'organisation des sens peut être opérée selon l'histoire de son apparition (du plus ancien au plus récent), selon la fréquence (du plus fréquent au plus rare), selon un ordre logique (du sens propre aux sens figurés).

Le souci de rendre la consultation efficace et de décrire en premier lieu l'usage contemporain conduit certains auteurs à accorder le primat à la fréquence. D'autres auteurs choisissent de décrire l'histoire des mots et de lister les significations selon

leur ordre d'apparition, parfois les mentions « vieux, vieilli » et « moderne » permettent d'opposer les sens ; dans ce cas, la consultation n'est pas facilitée puisqu'il faut chercher le sens le plus courant dans le corps de l'article, en revanche l'intérêt culturel est assuré¹⁷.

Cependant, lorsque les apparitions de divers sens pour un même mot sont situées dans une même période historique, les auteurs accordent leur préférence à la description logique ; ainsi, l'article cherche à retracer cet enchaînement d'idées qui mène d'un sens à un autre (pour tamazight : verbe simple, à partir duquel découle le verbe dérivé et qui à son tour donnera le verbe dérivé complexe).

Parfois, la séparation s'opère entre les sens usuels et les sens spécialisés et de ce fait surplombent l'ordre chronologique et l'organisation logique. Ces perspectives descriptives établissent un parcours allant des sens les plus généraux aux sens les plus particuliers, de ceux de la langue usuelle aux acceptations techniques ou scientifiques, ou des sens propres aux sens figurés.

Le traitement des sens figurés est marqué parfois par des hésitations à cause de la prééminence du sens propre sur le sens figuré. Selon la visée des dictionnaires, il y a moins de place pour les sens figurés d'un usage limité.

De même, la notion de sens figuré se caractérise par la modification des traits de sélection, on a changé de classe sémantique de mots, mais ce changement n'est plus ressenti comme un écart de sens, ainsi la notion de sens par extension a été introduite et suppose qu'on a utilisé le sens de départ de façon simplement plus large.

Dans le sens propre, sens figuré, sens par extension, sens dit « spécialement ou en particulier », sens métonymique, sens par analogie, sens par métaphore, hyperbole, litote, antiphrase et euphémisme, il s'agit d'une extension de sens basée sur les liens constants qui unissent les référents.

Ces liens peuvent être :

- spatiales : prendre le contenant pour le contenu, par exemple « *Ihemmel lkas* (Il aime la bouteille » contenant pour « *Ihemmel tissit* (Il aime la boisson alcoolique » contenu ;

- temporelles : métonymie de l'antécédent pour le conséquent ou de l'effet pour la cause « *Yewweḍ afus/ leḥfu n Rebbi* (Il est arrivé vers la main/ la protection divine) » pour « *Yemmut* (Il est mort) » ;

- une expression du concret par l'abstrait et inversement « *tiṭ* » œil et vu, « *tasyart* » bâtonnet, part et tirage au sort ;

- une désignation de la matière pour l'objet « *tiylelt* » chaume et claie ;

- une désignation de l'objet par le lieu ou par l'adjectif relationnel d'un lieu, très utilisée dans les types de fruits, de vêtements, d'objets fabriqués dans des régions spécifiques. Exemple : les genres de figues « *taemriwt* (figue originaire d'At Amer) », « *tabgaytit* (figue originaire de *Bgayet*) » ...

- une désignation de l'effet pour la cause et inversement « *Yeqqur* (Il est dur, inerte) » pour « *yemmut* (Il est mort) » ; « *Yebzeg* (Il est mouillé), pour « *Yeccuf* (Il est enflé) ».

II.2. Des sens figurés et autres extensions

La lexicographie doit expliquer le sens du mot pris pour lui-même et « faire correspondre à une unité supposée inconnue ou mal connue une pluralité d'unités appartenant au même système linguistique, organisées selon les structures syntactiques de ce système, et qui est supposée capable de déterminer chez le lecteur ou l'auditeur l'élaboration conceptuelle adéquate. »¹⁸

Les ouvrages lexicographiques distinguent entre les sens propres des différents termes et leurs sens figurés. La primauté du sens propre par rapport au sens figuré est garantie, toutefois les sens figurés sont généralement traités. Suivant l'objectif des ouvrages, les sens figurés d'un usage limité ne sont pas toujours indiqués. Les sens figurés ne sont pas indiqués dans Le Robert Junior, alors que dans Hachette le dictionnaire du français et le Petit Larousse, ils sont globalement indiqués. Le sens propre peut être, selon les auteurs, le sens le plus général ou le sens le plus fréquent.

Le sens figuré vient toujours après le sens propre, tel dans les exemples ci-dessous :

Hachette le dictionnaire du français¹⁹ : dans « discipliner » est traité le sens propre « Habituer (qqch) à se conformer à la discipline... » puis vient le sens figuré « Discipliner la force des eaux, la régulariser ... »

Le Petit Larousse²⁰ : dans « stagner » est traité le sens propre « être stagnant, en parlant d'un fluide. » puis vient le sens figuré « Marcher, fonctionner au ralenti, en parlant d'une activité. »

La notion de sens figuré présente l'inconvénient de regrouper des liens fort divers. On peut opposer les notions de sens figuré et de sens par extension. Le sens figuré se caractérise par la modification des « traits de sélection », on a changé de classe sémantique de mots (animé vers inanimé, concret vers abstrait...), mais ce changement n'est plus ressenti comme un écart de sens.

Le sens par extension suppose que l'on utilise le sens de départ de façon simplement plus large. Dans Hachette le dictionnaire du français²¹, dans « abominable » est indiqué le sens propre « Qui inspire l'abomination, l'horreur. » puis vient le sens par extension « Très désagréable. ». Dans Le Petit Larousse²² : dans « litige » le sens propre est indiqué en premier « Contestation donnant lieu à procès ou à arbitrage. » puis vient le sens par extension « Contestation quelconque. ».

A l'inverse du sens par extension, on trouve les sens dits « spécialement » ou « en particulière ». Ce commentaire lexicographique indique que le sens présente une spécificité sémantique supplémentaire. Dans Hachette le dictionnaire du français²³, « s'abstenir » a une spécificité sémantique « Ne pas prendre part à un scrutin. ». Dans Le Petit Larousse²⁴, « fertiliser » a une spécificité sémantique « Améliorer, bonifier une terre par l'apport d'engrais. ».

La métonymie consiste à ne pas désigner un être ou un objet par son nom, mais par un autre nom qui est lié au premier par un rapport de voisinage.

Exemple :

- Il a bu une bouteille (pour : il a bu le contenu de la bouteille.) ;
- Il a une belle main (pour : il a une belle écriture.) ;

- La salle a applaudi la pièce théâtrale (pour : les spectateurs ont applaudi la pièce théâtrale) ;

- Le village est contre l'intervention de l'état (pour : les villageois sont contre l'intervention de l'état).

« La métonymie est un simple transfert de dénomination. Le mot est réservé toutefois pour désigner le phénomène linguistique par lequel une notion est désignée par un terme autre que celui qu'il faudrait, les deux notions étant liées par une relation de cause à effet (la récolte peut désigner le produit de la cueillette et non pas seulement l'action de cueillir elle-même), par une relation de matière à objet ou de contenant à contenu (boire un verre), par une relation de la partie au tout (une voile à l'horizon). »²⁵

« On qualifie un sens de métonymique lorsque l'on passe d'un sens à un autre par une relation de proximité directe : le sens premier est comme présent dans le second et l'auteur de la définition essaiera de rendre sensible ce lien en reprenant le mot dans son sens initial. »²⁶. Dans Hachette le dictionnaire du français²⁷, le sens « table (repas pris sur un meuble composé d'un plateau horizontal posé sur un ou plusieurs pieds) » est présent dans « table (ce meuble) ». De ce fait, on a : La table : repas, nourriture servie sur la table. Dans Le Petit Larousse²⁸, le sens « bouteille (contenu du récipient) » est présent dans « bouteille (récipient) ». De ce fait, on a : la bouteille : contenu de la bouteille.

« Une part des sens seconds, obtenus suite à des mouvements sémantiques, sont étiquetés « par analogie ». Il s'agit des cas où les transferts de significations sont fondés sur une partie de sens commun. La ressemblance partielle est assimilée à une identité totale. Ainsi, dans panache de fumée, panache a un sens analogique, car tout en restant dans la classe de noms concrets, il ne sert plus à désigner un assemblage de plumes, mais il renvoie à un objet qui présente des traits physiques communs, ici la forme. Ces sens par analogie pourraient être inclus dans les sens obtenus par métaphore. Mais ce dernier terme prend, dans le langage des dictionnaristes, une acceptation technique précise. »²⁹

Les sens par analogie sont généralement signalés dans Hachette le dictionnaire du français (telles les vedettes : manifeste et éclore), contrairement au dictionnaire Le Petit Larousse qui intègre le sens par analogie dans le sens littéraire (tel dans la vedette : éclore) et parfois il ne le signale pas (tel dans la vedette manifeste).

Le sens dit « par métaphore » suppose, par exemple, pour le Petit Larousse³⁰ : « Un procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une analogie, d'une comparaison sous-entendue. (Exemple : la lumière de l'esprit, la fleur des ans [la fleur de l'âge], brûler de désir, ficelle au sens de « pain », etc.).

La métaphore morte est une métaphore lexicalisée, dont la qualité figurative et poétique n'est plus ressentie. La métaphore filée est une métaphore longuement développée par une suite d'associations métonymiques. » *Yethessis kan i rray-is* (Il écoute seulement sa pensée/ il se fie qu'a lui-même), ici le terme « *hesses* » a un sens métaphorique, son sens usuel est « écouter ».

Pour Hachette le dictionnaire du français, « métaphore » est la figure de rhétorique qui consiste à donner à un mot un sens qu'on ne lui attribue que par une

analogie implicite, « le printemps de la vie » est une métaphore pour parler de la jeunesse.

Métonymie, métaphore, analogie, extension, spécialisation constituent les rubriques principales utilisées pour le marquage sémantique. Elles sont loin d'épuiser la métalangue de l'analyse sémantique pratiquée dans les dictionnaires de langue. Leur présence dépend des choix méthodologiques effectués par les rédacteurs.

Ainsi, les ouvrages décrivant un état de langue synchronique ne recourent pas toujours à ces rubriques qui, souvent, expliquent un mouvement historique. Ainsi, dans Robert Junior, page 997, le vocable « table ronde » fait l'objet d'une sous-entrée sans aucune indication ; alors que dans Hachette le dictionnaire du français, il est précédé de la mention « Loc. fig. ».

II.3. Des sens et des constructions

« Les rubriques servant à repérer des figures ont été éprouvées pendant des siècles pour la description de ces mots privilégiés que sont les noms. Mais la description fonctionnelle des unités lexicales, et notamment celle des verbes, nécessitait d'autres outils d'analyse. Ce fut un des mérites de la linguistique de l'après-guerre que d'apporter aux lexicographes les outils de l'analyse distributionnelle. Elle vint compléter les informations fonctionnelles que fournissaient déjà les dictionnaires, par exemple, pour les verbes, les classements selon les types de construction. »³¹

Un article doit être structuré selon les types de construction (exemple pour le verbe : verbe transitif, verbe intransitif, verbe pronominal...) et doit prendre en considération la nature des environnements (complément : nom désignant un objet matériel ou un être animé ou un rôle tenu par une personne ; ou un nom généralement abstrait et désignant une action, un état ; ou un nom désignant un pays, un lieu ; ou un nom désignant une marchandise, une production ; ou un pronom interrogatif, indéfini ; ou sans complément. Un sujet : chose ou être animé ou emploi impersonnel...). L'analyse distributionnelle rend compte du fonctionnement des unités selon les environnements qu'elles connaissent. Et elle permet de corréliser des différences de construction et des différences sémantiques. Exemple dans Hachette le dictionnaire du français³², dans « éloigner », l'article est structuré selon les types de construction (verbe transitif/ verbe pronominal) et rend compte du fonctionnement des unités selon les environnements qu'elles connaissent. Et elle permet de corréliser des différences de construction et des différences sémantiques. Ainsi dans l'analyse des environnements, par exemple dans « éloigner », on peut rendre compte que lorsque le sujet se réfère à une personne (Il s'éloigne de sa femme) ou à une chose (Cette doctrine s'éloigne de la nôtre), le verbe n'a pas le même sens.

Dans Le Petit Larousse³³, dans « communiquer », l'article est structuré selon les types de construction (verbe transitif/ verbe intransitif) et rend compte du fonctionnement des unités selon les environnements qu'elles connaissent. Et elle permet de corréliser des différences de construction et des différences sémantiques. Dans l'analyse des environnements du verbe « communiquer », on peut rendre compte du fait que communiquer s'emploie avec sujet se référant à une chose (Le Soleil communique sa chaleur à la Terre) ou sujet se référant à un être animé (Communiquer son sens civique à ses enfants).

CONCLUSION

La polysémie est le noyau d'un système d'opposition double, il y a opposition d'une part entre la polysémie et la monosémie et d'autre part entre la polysémie et l'homonymie. La présentation sémantique du mot dans un dictionnaire est très complexe, des méthodes parfois contradictoires sont utilisées. Les unes se basent sur le dégroupement du sens à des fins de clarté et d'opérativité. Les autres sur le regroupement des différents sens en se basant sur un sémantisme de base qui va se développer au fur et à mesure de l'article sous l'effet des différents contextes de sa création et de son utilisation (sens réel, par analogie, par métaphore...).

En terminographie, le terme se présente sous une seule entrée et ne présente pas, dans la plupart des cas, de problèmes de description dans un dictionnaire. Il y a nécessité d'indiquer les différentes catégories et la prise en compte des différents sens. Les entrées sont présentées sous forme de lemmes qui constituent la partie la plus importante de la nomenclature, cependant la nomenclature comprend aussi les unités lexicales qui sont présentes à l'intérieur du corps de l'article, les phraséologismes et particulièrement les dérivés.

La polysémie résulte du phénomène de transfert métonymique ou métaphorique donnant lieu à des acceptions de sens. Il est à noter que la syntaxe est directement impliquée dans la construction du sens. Par exemple, le sens se différencie selon que le verbe soit transitif, intransitif ou mixte, donc il y a nécessité de les distinguer, car il y a différence de sens entre eux.

Les relations entre les sens sont notées dans les dictionnaires par des indicateurs métalinguistiques, par restriction (ou spécialement), par extension, par analogie, au figuré, et de rendre ainsi les différents sens d'une façon organisée ; ainsi, plus un mot est polysémique, plus son organisation sera ardue à réaliser.

Les dictionnaires amazighs, étant globalement des dictionnaires bilingues et quelques dictionnaires monolingues, ne donnent pas cette analyse fructueuse au niveau de la polysémie, et les domaines d'utilisation d'un terme sont rarement donnés. Ces dictionnaires ne donnent pas les types de construction et l'exploitation de la syntaxe est rarement mise en évidence.

Les ouvrages lexicographiques distinguent entre les sens propres des différents termes et leurs sens figurés. La primauté du sens propre par rapport au sens figuré est garantie, toutefois les sens figurés sont généralement traités, cependant au niveau des dictionnaires amazighs, l'analyse des sens figurés est très sommaire.

De même, le phénomène de distinction des homophones à l'écrit qui est très utilisé dans la langue française, dont la prise en considération a réduit considérablement le nombre d'homographes et a permis de réduire la confusion entre les sens des différents mots à l'écrit, n'est pas du tout exploité au niveau de tamazight.

¹- MANSOURI, Meriem, (19/06/2021), آليات صناعة معاجم إلكترونية مدرسية و دورها في تعليمية اللغة العربية للناطقين بغيرها, <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/155640> (Consulté le 07/12/2021), p. 363.

²- LACEB, Mohand Oulhadj, (1/12/2010), « Projet d'élaboration d'un dictionnaire de la langue mazighe, De la pratique d'une méthode », <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/45726> (Consulté le 08/12/2021), p. 161.

³- DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris, p. 369.

- 4- DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris, p. 369.
- 5- DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris, p. 369.
- 6- DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris, p. 369.
- 7- DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris, p. 234.
- 8- RONDEAU, Guy, (1984), *Introduction à la terminologie*, Gaëtan Morin éditeur, Paris, p. 20.
- 9- COLLECTIF HACHETTE, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger, p. 6.
- 10- *Le Grand Robert électronique* (cd-rom), (2005), Editions Robert, Paris.
- 11- GAUDIN, François, GUESPIN, Louis, (2000), *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, Paris, p. 108.
- 12- HAMEK, Brahim, (2012), *Introduction à la réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle*, thèse de Doctorat, Université de Tizi-Ouzou, p. 180.
- 13- COLLECTIF LAROUSSE, (2009), *Le Petit Larousse électronique*, Editions Larousse, Paris.
- 14- COLLECTIF LAROUSSE, (2009), *Le Petit Larousse électronique*, Editions Larousse, Paris.
- 15- COLLECTIF LAROUSSE, (2009), *Le Petit Larousse électronique*, Editions Larousse, Paris.
- 16- COLLECTIF LAROUSSE, (2009), *Le Petit Larousse électronique*, Editions Larousse, Paris.
- 17- GAUDIN, François, GUESPIN, Louis, (2000), *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, Paris, pp. 126-127.
- 18- REY, Alain, (1977), *Le lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie*, Librairie Armand Colin, Paris, p. 102.
- 19- COLLECTIF HACHETTE, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger, p. 502.
- 20- *Le Petit Larousse illustré*, (1997), Editions Larousse, Paris, p. 962.
- 21- COLLECTIF HACHETTE, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger, p. 4.
- 22- *Le Petit Larousse illustré*, (1997), Editions Larousse, Paris, p. 601.
- 23- COLLECTIF HACHETTE, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger, p. 7.
- 24- *Le Petit Larousse illustré*, (1997), Editions Larousse, Paris, p. 427.
- 25- DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris, p. 318.
- 26- GAUDIN, François / GUESPIN, Louis, 2000, *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, Paris, p. 129.
- 27- COLLECTIF HACHETTE, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger, p. 1590.
- 28- *Le Petit Larousse illustré*, (1997), Editions Larousse, Paris, p. 151.
- 29- GAUDIN, François / GUESPIN, Louis, (2000), *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, Paris, p. 129.
- 30- *Le Petit Larousse illustré*, (1997), Editions Larousse, Paris, p. 648.
- 31- GAUDIN, François / GUESPIN, Louis, (2000), *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, Paris, p. 131.
- 32- COLLECTIF HACHETTE, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger, p. 557.
- 33- *Le Petit Larousse illustré*, (1997), Editions Larousse, Paris, p. 239.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Collectif Hachette, (1993), *Hachette le dictionnaire du français encyclopédique*, Editions S.G.M.L., Alger.
- Collectif Larousse, (2009), *Le Petit Larousse électronique*, Editions Larousse, Paris.
- COLLIGNON, Lucien, GLATIGNY, Michel, (1978), *Initiation à la lexicographie*, Editions CEDIC, Paris.
- DALLET, Jean-Marie, (1982), *Dictionnaire Kabyle-français : Parler des At Mangellat*, Editions SELAF, Algérie.
- Dictionnaire Robert Junior électronique*, (2002), Editions Robert, Paris.

DUBOIS, Jean., GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste., MEVEL, Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Editions Larousse-Bordas, Paris.

GAUDIN, François / GUESPIN, Louis, (2000), *Initiation à la lexicologie française : De la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, Paris.

HAMEK, Brahim, (2012), « Introduction à la réalisation d'un dictionnaire amazigh-amazigh à base kabyle », thèse de Doctorat, Université de Tizi-Ouzou, Algérie.

<https://fr.scribd.com/document/106551304/Introduction-a-la-realisation-d-un-dictionnaire-amazigh-amazigh-a-base-kabyle-these-doctorat-de-Hamek-Brahim>

LACEB, Mohand Oulhadj (31/12/2010), « Projet d'élaboration d'un dictionnaire de la langue amazighe, De la pratique d'une méthode », *Iles d'Imesli*, V02, N01, Url : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/45726> (Consulté le 08/12/2021)

Le Petit Larousse illustré, (1997), Editions Larousse, Paris.

Le Grand Robert électronique, (2005), Editions Robert, Paris.

REY, Alain, (1977), *Le lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie*, Librairie Armand Colin, Paris.

REY-DEBOVE, Josette, (1983), *Le Robert Méthodique : dictionnaire méthodique du français actuel*, Editions le Robert, Paris.

RONDEAU, Guy, (1984), *Introduction à la terminologie*, Gaëtan Morin éditeur, Paris.

MANSOURI, Meriem, [En ligne : 19/06/2021], « آليات صناعة معاجم إلكترونية مدرسية و دورها في تعليمية اللغة العربية للناطقين بغيرها », *Linguistique appliquée*, V05, N09, Url : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/155640> (Consulté le 07/12/2021)

POUR CITER L'AUTEUR :

HAMEK Brahim, (2022), « Présentations sémantiques et réalisations de dictionnaires kabyles », *Ex Professo*, V 07, N 01, pp. 161-175, Url: <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/484>